

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Joachim, tenue à l'hôtel de ville, le 19 novembre 2009 à 20h.

**PRÉSENTS :** Bruno Guilbault  
Marie-Claude Bourbeau  
Mario Godbout  
Lucie Racine  
Lawrence Cassista  
Jean-François Labranche

Madame Suzanne Cyr assiste à la séance extraordinaire du conseil municipal à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Marc Dubeau, maire.

**« TOUS RENONCENT À LEUR AVIS DE CONVOCATION »**

**RÉS.NO : 2009-11-226      OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par : Marie-Claude Bourbeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

« DE procéder à l'ouverture de séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Joachim à 20h. Monsieur le maire, Marc Dubeau, souhaite la bienvenue à tous, et débute la séance avec l'item « Ordre du jour ».

**RÉS.NO : 2009-11-227      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par : Bruno Guilbault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière en ajoutant un item à l'ordre du jour : « Paiement du compte de cellulaire au montant de 133,25\$ »

**RÉS.NO : 2009-11-228      PARUTION DANS LES JOURNAUX  
D'APPEL DE CANDIDATURES POUR UN  
PROJET HYDROÉLECTRIQUE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déjà fait savoir son intérêt à être partenaire dans un projet hydroélectrique;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec production a reporté le dépôt des projets de « mini-centrale » au 2 février 2010 dans le cadre de l'appel de candidatures;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Joachim doit, pour déposer un projet à la date précitée, être accompagné d'un partenaire privé.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

Il est proposé par : Lucie Racine

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE la municipalité de Saint-Joachim procède à un appel de candidatures afin d'être accompagné d'un partenaire privé pour compléter et déposer un projet hydroélectrique sur la rivière Sainte-Anne à Saint-Joachim, dans le cadre de l'appel de candidatures précité. »

**RÉS.NO : 2009-11-229      NOMINATION D'UN PRO-MAIRE**

Il est proposé par : Lawrence Cassista

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le conseiller au siège # 1, en la personne de monsieur Bruno Guilbault, soit nommé pro-maire de la Municipalité jusqu'au 1 mars 2010 ».

**RÉS.NO : 2009-11-230      ENGAGEMENT DE LINDA PARÉ POUR TRAVAILLER 5 JOURS AU LIEU DE 3 JOURS DU 23 NOVEMBRE AU 23 DÉCEMBRE INCLUSIVEMENT**

Il est proposé par : Marie-Claude Bourbeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le conseil municipal engage Linda Paré 5 jours par semaine au lieu de 3 jours par semaine pour la période du 23 novembre au 23 décembre 2009 inclusivement ».

**RÉS.NO : 2009-11-231      PAIEMENT      DU      COMPTE      DE  
CELLULAIRE AU MONTANT DE 133,25\$**

Il est proposé par :    Marie-Claude Bourbeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le conseil municipal après vérification, accepte de payer le  
compte de cellulaire au montant de 133,25\$ ».

**RÉS.NO : 2009-11-232      LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par :    Jean-François Labranche

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

« DE lever la séance extraordinaire du conseil municipal à 20h15 ».

N.B.                    Je, Marc Dubeau, maire, par la présente approuve chacune des résolutions  
au présent procès-verbal, conformément à l'article 142 du code municipal.

---

Marc Dubeau, maire

---

Marc Dubeau, maire

---

Suzanne Cyr, directrice générale  
et secrétaire-trésorière